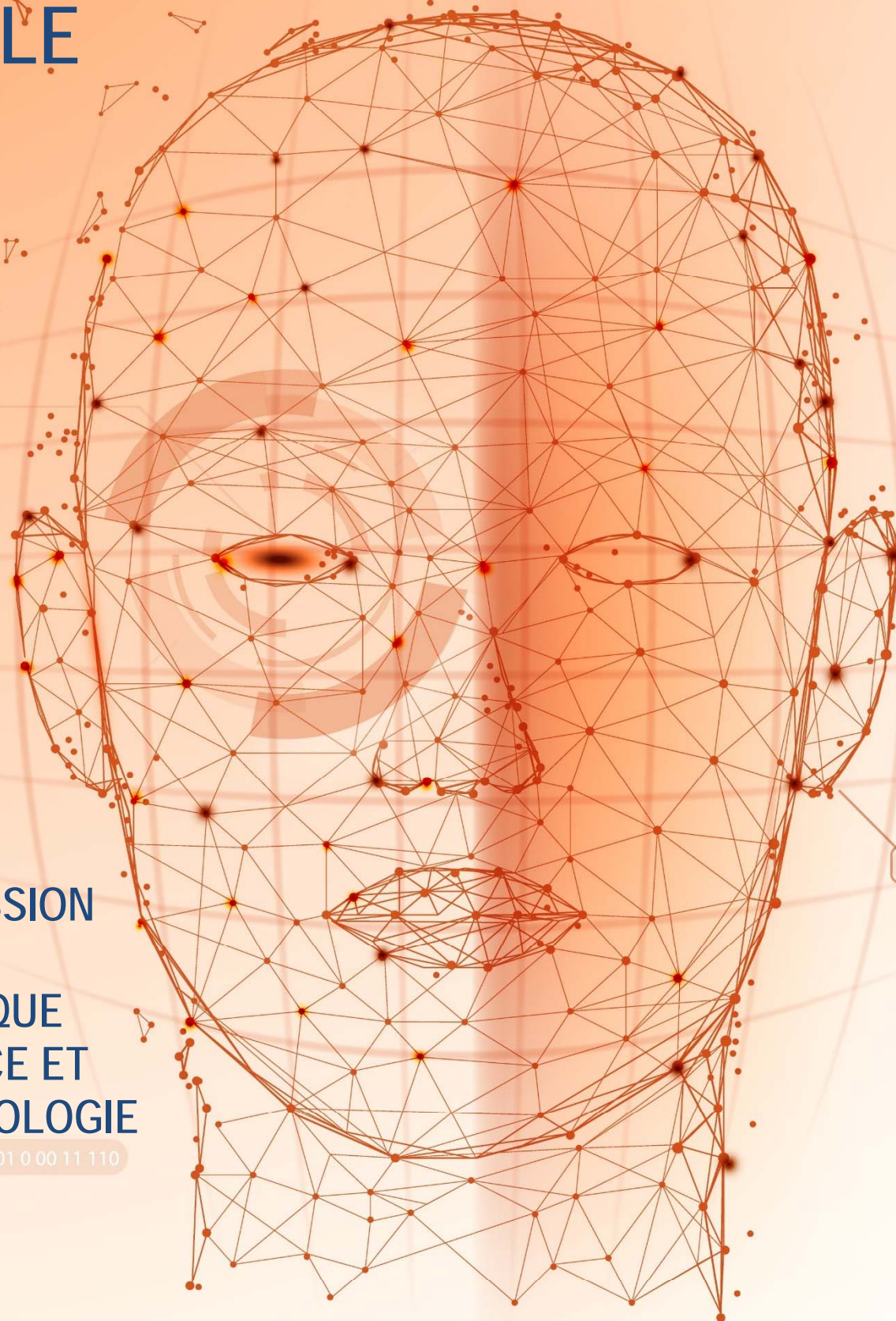


# LA RECONNAISSANCE FACIALE



8<sup>E</sup> COMMISSION  
JEUNESSE  
DE L'ÉTHIQUE  
EN SCIENCE ET  
EN TECHNOLOGIE  
2019-2020

0001 0 00 11 110

0001 0 0

10 - 0

## QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE FACIALE?

Vous pouvez lui demander d'attester que vous êtes bien la personne représentée sur votre passeport, pour aller prendre votre vol plus rapidement et sans passer voir un agent au comptoir de l'aéroport. Elle peut déverrouiller votre téléphone. Elle peut vous reconnaître dans la foule et en avertir les autorités policières. Elle peut vous suivre au fil de vos différents achats au centre commercial. Elle peut informer votre employeur à savoir si vous êtes heureux au travail, sans avoir à vous le demander.

La reconnaissance faciale relève en premier lieu de la *biométrie*. Ce dernier terme désigne les techniques permettant d'identifier une personne à partir de l'un ou de plusieurs de ses caractères biologiques ou comportementaux. En ce sens, elle vise à répondre aux questions suivantes : « Qui est cette personne ? », « Est-ce que cette personne est bien celle qu'elle prétend être? », « Où est cette personne? Que fait-elle? Avec qui est-elle en interaction? »

Elle peut aussi référer à la *détection des visages*. Il s'agit alors de l'utilisation d'applications issues de l'intelligence artificielle pour détecter la présence d'un visage dans une image, mais sans identifier la personne. On peut chercher à connaître certaines caractéristiques de cette personne à partir de son visage et de ses expressions (âge, sexe, émotions, etc.).

Ces technologies peuvent être utilisées à différentes fins, telles que :

- Commerciales : collecter des statistiques sur les consommateurs, établir des profils de comportement des consommateurs, détecter les émotions des consommateurs dans différents environnements commerciaux ;
- Sécurité : surveillance d'individus considérés à risque, détection de comportements inhabituels et dangereux, contrôle des foules ;
- Identification : déverrouillage d'appareils électroniques, accès à certains lieux sécurisés.

## DES ENJEUX ET DES QUESTIONS ÉTHIQUES

La reconnaissance faciale fait beaucoup jaser, plus souvent qu'autrement en lien avec les enjeux éthiques qu'elle soulève :

- Protection de la vie privée
- Profilage
- Respect de la dignité des personnes
- Sécurité publique, etc.

*Les autorités publiques et les entreprises privées aux Québec devraient-elles pouvoir utiliser la reconnaissance faciale et si oui, dans quelles circonstances et dans quelles fins?*

## LA CEST-JEUNESSE, C'EST...

- Une activité pour les étudiants de niveau collégial de partout au Québec, qu'ils proviennent des programmes préuniversitaires ou techniques, qu'ils aient une formation scientifique ou non ;
- Une introduction à l'éthique dans la prise de décision publique ;
- Un thème d'actualité débattu pendant la session d'automne ;
- Une semaine de délibération éthique sur la colline Parlementaire ;
- Des recommandations formulées par les jeunes, qui reflètent leurs préoccupations ;
- Des outils variés qui sont créés pour informer et sensibiliser les jeunes aux enjeux éthiques en science et en technologie (avis, dépliants, affiches, pièces de théâtre, conférences et formations, etc.) ;
- Bref... une occasion à ne pas manquer !

*Parlez-en avec l'enseignant responsable dans votre cégep!*



La CEST-Jeunesse 2018  
lors de ses délibérations sur la cybercitoyenneté

La **COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE** est un organisme du gouvernement du Québec qui a pour mission d'informer, de sensibiliser, de recevoir des opinions, de susciter la réflexion et d'organiser des débats sur les enjeux éthiques du développement de la science et de la technologie.

Elle a aussi pour mission de proposer des orientations susceptibles de guider les acteurs concernés dans leur prise de décision.

Son **VOLET JEUNESSE** réunit, tous les deux ans, des étudiants de niveau collégial pour réfléchir et formuler des recommandations concernant un thème qui touche les jeunes.

Dans les années passées, la CEST-Jeunesse s'est penchée sur le plagiat électronique (2005), le neuromarketing (2007), la cyberintimidation (2009), l'éthique en sport (2011), les soins de santé personnalisés (2013), les technologies de l'information et de la communication en éducation (2015) et la citoyenneté à l'ère du numérique (2018).

Pour vous tenir informés des actualités, événements et publications de la Commission, consultez notre site web !

**[ethique.gouv.qc.ca](http://ethique.gouv.qc.ca)**

Suivez-nous  
aussi sur



**Commission  
de l'éthique  
en science  
et en technologie**

**Québec** 